

SEPTEMBRE 2020



Plan Climat

Air Énergie Territorial 24

2020-2025

- Diagnostic
- Stratégie territoriale
- Programme d'actions



Réalisé en partenariat avec le
Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne

SDE 24
Syndicat Départemental d'Energies

Construire ensemble notre Plan Climat c'est donner corps à notre projet de territoire, le changement climatique est une réalité. Nous devons le penser comme une opportunité économique et de mieux-être social et profiter des dynamiques qui s'installent au niveau européen, national, régional et départemental.

Nos villes, nos villages, nos paysages, nos forêts, nos rivières, notre culture, notre agriculture, notre Histoire sont nos plus beaux atouts. Ils font notre diversité que nous devons préserver.

Il va s'agir de s'unir et penser autrement afin de réduire les impacts du dérèglement climatique sur notre territoire. Transports et logements sont les principaux consommateurs d'énergie. Le Plan Climat vise à répondre à ces enjeux et à accompagner les changements que cela implique.

Notre territoire est précieux, nous sommes fiers de son passé, soyons fiers de son avenir.

Marie-Rose VEYSSIERE,

La Présidente de la Communauté de communes Isle et Crempse en Périgord

Introduction

P. 3

C'est quoi un plan climat ?
Une démarche collective

Diagnostic

P. 4-5

Emissions de gaz à effet de serre
Consommation énergétique
Production d'énergies renouvelables

Nos actions

P. 6-7

Des objectifs chiffrés
Déplacements
Vers des bâtiments économes
Energies renouvelables
Soutenir nos ressources locales
Activités économiques
Communication - Sensibilisation
Adaptation du territoire



Synthèse Plan Climat

**Communauté de communes
Isle et Crempse en Périgord**

2 rue du Périgord
24400 MUSSIDAN

Document réalisé par le **Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne** - Création et réalisation : **Florine Frogé**, chargée de communication SDE 24 - Informations : **Service urbanisme** de la CDC Isle et Crempse en Périgord - Crédit photo : **CDC Isle et Crempse en Périgord**.

Introduction



C'est quoi un Plan Climat ?

Un projet à l'échelle du territoire pour s'engager et s'organiser contre le dérèglement climatique !

La loi confie aux intercommunalités l'élaboration de Plans Climat Air Energie Territoriaux (PCAET).

Un Plan Climat est un projet de développement durable porté localement au travers d'un programme d'actions concrètes établi sur 6 ans, visant à :

- **Réduire la consommation d'énergie**
- **Diminuer les émissions de gaz à effet de serre**
- **Augmenter la part des énergies renouvelables**
- **Préserver la qualité de l'air**

La réussite de ces actions en faveur du climat repose sur la mobilisation de tous les acteurs (publics, habitants, entreprises...).

En plus de son ambition de préserver l'environnement, le Plan Climat présente à terme de **multiples bénéfices** pour les habitants et le territoire :

> **Réduction des charges d'énergie et amélioration du confort** : gain de pouvoir d'achat, rénovation de l'habitat...

> **Bénéfice santé** : amélioration de la qualité de l'air, prévention des risques de canicule...

> **Amélioration de la qualité de vie** : végétalisation des espaces urbains, préservation de la biodiversité...

> **Renforcement de l'économie locale et de l'emploi** : anticipation des impacts sur l'agriculture, valorisation des ressources locales, création d'emploi dans des filières d'avenir...

Une démarche collective



L'élaboration et la mise en œuvre du Plan Climat s'inscrivent dans une démarche collective initiée par le Syndicat Départemental d'Energies de la Dordogne (SDE 24), qui rassemble aujourd'hui

8 intercommunalités du département. **Chacun de ces 8 territoires dispose de son propre Plan Climat axé sur tous les domaines de la vie quotidienne.**

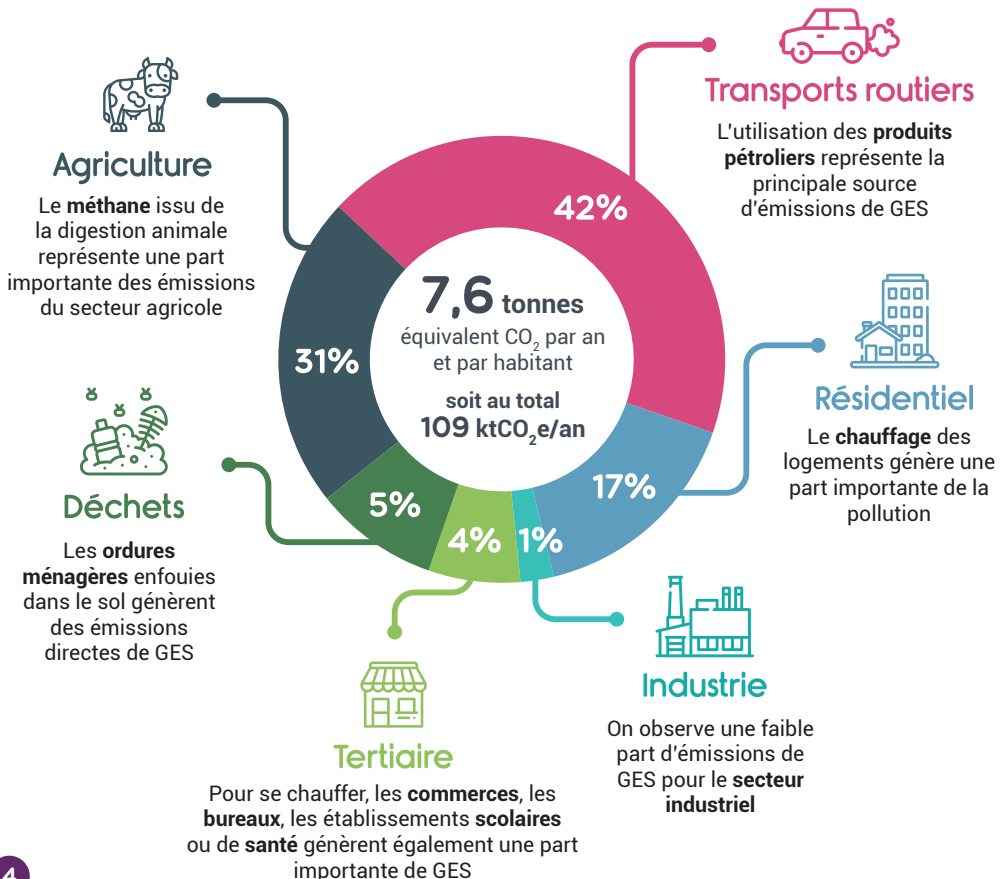
Diagnostic



Emissions de gaz à effet de serre (GES)

Les gaz à effet de serre, parmi lesquels le dioxyde de carbone et le méthane, sont les principaux responsables du changement climatique.

Sur la Communauté de communes Isle et Crempse en Périgord, leurs émissions s'élèvent à 7,6 tonnes équivalent CO₂ par an et par habitant, soit un peu plus que la moyenne française (7,4 T) et la moyenne mondiale (5,0 T). Elles sont en majorité dues au transport et à l'agriculture, très présente sur le territoire.



Consommation énergétique

La consommation d'énergie sur Isle et Crempse en Périgord repose principalement sur les produits pétroliers et l'électricité. Peu produites localement, ces énergies pèsent lourd sur la facture énergétique du territoire : 106 850 € par jour ! 17% de la consommation est composée d'énergies renouvelables qui, elles, sont en grande majorité locales.



Produits pétroliers

Utilisés en carburant pour les véhicules et pour le chauffage au fioul des bâtiments



Electricité

L'électricité est le poste le plus élevé et sa consommation est en constante augmentation



Bois

Utilisé en bois bûche dans les logements et dans les réseaux de chaleur urbain



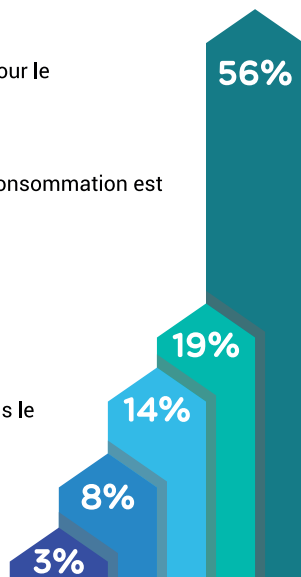
Gaz naturel

Utilisé principalement pour le chauffage dans le secteur résidentiel



Biocarburants

Produits à partir de matériaux organiques non fossiles



388 GWh/an

soit **39 M€/an**

Production d'énergies renouvelables



Bois



Pompes à chaleur



Biogaz électrique



Hydro-électricité



Photovoltaïque

68 GWh/an

soit **17% de la consommation finale**

Nos actions



Des objectifs chiffrés D'ICI 2030



**d'émissions de
gaz à effet de serre**



**de consommation
énergétique**



**de production d'énergies
renouvelables**

A l'horizon 2030, la Communauté de communes Isle et Crempse en Périgord s'est fixée comme objectifs dans le cadre des actions de son Plan Climat, une diminution de la consommation énergétique de 23%. La baisse des émissions de gaz à effet de serre de 27% sera favorisée par la limitation des énergies fossiles et la rénovation des bâtiments publics et des logements privés. Enfin, la part des énergies renouvelables sera portée à 52% de la consommation augmentant ainsi significativement la part actuelle.



Déplacements

Enjeux

**> Faire évoluer les déplacements
et réduire leurs impacts**

Exemples d'actions

- > Créer une plateforme de mobilité
- > Développer les aires de covoiturage
- > Favoriser les déplacements doux
- > Navette ferroviaire Mussidan-Niversac



Vers des bâtiments économes

Enjeux

**> Soutenir la rénovation des
bâtiments existants**

Exemples d'actions

- > Renforcer l'OPAH portée par le Pays de l'Isle en Périgord
- > Gestion économe des bâtiments et de l'éclairage public
- > Lutter contre la précarité énergétique



Energies renouvelables

Enjeux

> Produire des énergies renouvelables locales

Exemples d'actions

- > Développer la production photovoltaïque
- > Favoriser les sources de chaleur renouvelable : réseaux bois, biogaz...
- > Soutenir les projets citoyens



Soutenir nos ressources locales

Enjeux

> Mobiliser les acteurs sur les pratiques durables

Exemples d'actions

- > Valoriser les économies circulaires et les circuits courts
- > Accompagner les différents secteurs d'activités vers des pratiques durables
- > Renforcer la filière bois
- > Préserver la ressource en eau



Activités économiques

Enjeux

> Faire de la transition énergétique une opportunité de développement économique

Exemples d'actions

- > Mobiliser les entreprises et artisans du bâtiment dans la rénovation
- > Accompagner les entreprises dans la réduction de consommation d'énergie



Communication Sensibilisation

Enjeux

> Faire du Plan Climat le projet de tous

Exemples d'actions

- > Communiquer sur l'avancement et les résultats des actions du Plan Climat
- > S'appuyer sur les journées nationales sur le développement durable pour mettre en place des animations locales
- > Organiser des réunions participatives

Adaptation au changement climatique

Enjeux

> Même limité à 2°C, le réchauffement climatique aura des impacts majeurs sur notre quotidien.

Exemples d'actions

- > Repenser les cultures avec la plantation d'essences adaptées
- > Favoriser une gestion équilibrée de la ressource en eau
- > Valoriser les zones humides pour préserver la faune et la flore de nos rivières

Ensemble, accélérons
la transition énergétique !



Nous contacter

📍 CDC Isle et Crempse en Périgord
2 rue du Périgord
24400 MUSSIDAN

☎ 05 53 81 00 88

✉ communaute-de-communes@mussidan.fr

Retrouvez l'intégralité de nos actions sur :

isle-et-crempse-en-perigord.fr